



LEGEND BOUCLES DE SPA 18/02/2012 EMPLACEMENT DE STAND

CONDITIONS :

1. Pour des raisons de facilités d'accès, le montage de votre stand se fera de préférence le jeudi 16 février ou le vendredi 17 février 2012 **avant 10h** et donc en dehors des heures du contrôle technique qui commencent à 10h. L'exploitation sera permise du 17 au 18 février 2012 (le rallye se terminant la nuit du samedi au dimanche).
2. Un garde est présent les nuits de vendredi à samedi et de samedi à dimanche. Toutefois, l'Organisateur décline toute responsabilité de toute espèce quant aux accidents et/ou incidents pouvant survenir à vous-même, à un membre de votre personnel, ainsi qu'au matériel exposé.
3. La présence d'un extincteur en état de fonctionnement est obligatoire dans le stand.
4. Aucun appareil de chauffage ne pourra être à combustion.
5. Aucun débit de boissons ne sera autorisé.
6. L'emplacement loué doit être rendu libre et propre à la fin de la manifestation.
7. Le montant total de la location de l'emplacement + 21 % de TVA sera versé avant l'épreuve, au plus tard le 7 février 2012 au compte **ING 348-0110845-38** du **Royal Automobile Club de Spa** (avec en communication le nom de votre société). A cette date, en cas de non paiement, l'emplacement sera révoqué.
8. Le concessionnaire est tenu de veiller personnellement à la sécurité des consommateurs aux abords de l'emplacement désigné. Il engage sa responsabilité exclusive quant à ceci.
9. Le raccordement électrique doit être effectué auprès de la société agréée par l'Organisateur. Pour cela, merci de nous communiquer dès que possible vos besoins.



Sous réserve de disponibilités

COORDONNEES

NOM, prénom :

Société :

Secteur d'activité :

Adresse :

N° de TVA :

Tél :

Fax :

Gsm :

E-Mail :

TARIF

Stand sous chapiteau

..... Mètres de façade
x 70 € = € HTVA

+ TVA 21% €

Total : €

Emplacement extérieur

Emplacement : 190 € HTVA

+ TVA 21% 39,90 €

Total : 229,90 €

DATE

SIGNATURE - CACHET